BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

37ème Année
Avril–Mai–Juin 2016

Sommaire :

* Fêtes et cérémonie
* Informations
* Salon des artistes
* Conseil municipal du 30/03/2016
* Conseil municipal du 18/05/2016
* Festivités
* Informations
* On nous pris d'insérer
* Informations
* Nos associations
* La Bibliothèque municipale
* Nos écoles
* Informations utiles

FETES ET CEREMONIE

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET :

Le Maire et le conseil municipal invitent la population, les jeunes gens et enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

Jeudi 14 juillet 2016

À 11 heures

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'immeuble Rouzaud.

FEUX DE LA SAINT JEAN :

Cette année encore Brouilla fêtera le **jeudi 23 juin** les feux de la St Jean.

Un groupe de volontaires se retrouvera au Canigou pour y récupérer la traditionnelle flamme.

Et c'est tout au long de la journée du 23 juin, se relayant à pied ou à vélo qu'ils ramèneront la flamme du Canigou au village et la partageront avec la population.

Rendez-vous sur la Place de la République vers 21h30 pour l'arrivée de la flamme, suivi de l'embrasement du bûcher sur le parking de la halle.

SPECTACLE DES ECOLES :

Le spectacle de fin d'année des écoles aura lieu le :

Samedi 25 juin 2016 à 11h à la halle des sports.

A cette occasion, Monsieur le Maire remettra les dictionnaires au élèves de CM2 rentrant au collège.

KERMESSE :

A l'occasion du spectacle de fin d'année organisé par l'école le 25 juin 2016 , l'Association des parents d'élèves « les Nins de Brouilla » propose de poursuivre cette journée tous ensemble autour d'un repas et d'une kermesse.

→ Repas à partir de 12h dans la cour de l'école maternelle où aura lieu le tirage de la tombola organisée par les écoles.

→ Kermesse à partir de 14h30 dans la cour de l'école primaire.

- 10 activités proposées aux enfants, sur la base d'une carte d'une valeur de 5€ (petite surprise pour chaque enfant)
- Vente de gâteaux, crêpes, bonbons… au profit de l'Association des parents d'élèves.

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble cette journée ! Merci par avance pour votre participation.

INFORMATIONS

Le 24 mars 2016 M. le Maire et Claude COMMES ont été conviés à la brigade de Gendarmerie d'ELNE où avait lieu l'inspection annuelle par le commandement de Perpignan. A cette occasion, le commandant de Brigade a fait part aux invités des statistiques de l'année 2015 avec un comparatif avec 2014.
Sur l'ensemble des communes en charge de cette unité, il a été constaté :

→ Cambriolages 2014 = 89 et 2015 = 63

→ Vols liés à l'automobile 2014 = 206 et 2015 = 119

L'état de la délinquance de la commune 2014 → 32 interventions
2015 → 14 interventions
Soit - 56 % de baisse pour Brouilla.

Notre commune a bénéficié d'une importante baisse de la délinquance. Nous espérons que le dispositif « protection citoyenne » (voisins vigilants) portera encore ses fruits et que 2016 sera encore une bonne année sur le plan de la baisse délinquance.

CAMION DES HISTOIRES

Le camion des histoires reprend sa tournée d'été et attend les petits lecteurs :

Le mercredi 13 juillet de 10h à 12h

Et le mercredi 17 juillet de 10h à 12h

Place de l'Eglise

SALON DES ARTISTES AU VILLAGE

La mairie organise le 5ème « SALON DES ARTISTES AU VILLAGE » et vous propose de découvrir les œuvres de nos artistes locaux (peintures, sculptures, photos…).

Cette exposition se déroulera dans la salle de prestige de l'immeuble Rouzaud (1er étage),

du 6 au 17 septembre 2016.

2012, 1er salon

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL, H. LLOBET, Mrs JP SUNER, BENNES, COMMES, COSTE, Mmes CHARVIEUX, BELLAVISTA , OGOZALY,
Absents excusés :
M. MANIERE a donné procuration à C. COMMES
L. ALCON a donné procuration à B. PACCIANUS
TH. BELLAVISTA est arrivée à 19h 05 puis a du quitter la réunion à 19 h55 (pendant son absence procuration à R. BANTREIL)
Secrétaire de séance : Bernard PACCIANUS

Avant l'ouverture de la séance, Mr le Maire rappelle que le projet de serres photovoltaïque avait été présenté en séance du 27/08/2015. Pour information, une administrée de Brouilla a eu l'agrément pour accueillir une personne âgée chez elle (intéressant pour des personnes qui sont en attente d'une place en maison de retraite par exemple).

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 55

Mr le Maire propose le rajout de 2 points à l'ordre du jour :
- modification des statuts du Syndicat Mixte Fermé des Aspres
- représentation de la commune par la SCP MARGALL d'ALBENAS (avocat de GROUPAMA) pour litige suite incendie habitation

rajout de ces 2 points *adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.*

Fermeture de la séance et REOUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 57

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17/02/2016, compte-rendu transmis par mail à tous les élus et de la séance du 29/02/2016, compte rendu transmis par mail à tous les élus.

Pas d'observations. Comptes-rendus adoptés à l'unanimité des membres votants ou représentés.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE FERME (SMF) DES ASPRES
Modification adoptée à l'unanimité

DECISION DU MAIRE, PRISE AU VISA DE DELIBERATIONS PORTANT DELEGATION, AUTORISANT à DEFENDRE SUR UN CONTENTIEUX DETERMINE
L'Assemblée **ACCEPTE & DECIDE** de se défendre dans l'instance devant Tribunal Administratif de Montpellier engagée par Mr et Mme CUFFY et de confier au cabinet d'avocats MARGALL, Avocats au Barreau de MONTPELLIER, la défense des droits et intérêts de la commune dans l'instance susvisée.

VOTE DES TAUX 2016
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le vote des taux 2015:
Taxe habitation /TH : 13.09 %
Taxe Foncière/TF : 15.90 %
Taxe sur Foncier non bâti/TFNB : 34.65 %
Et propose de ne pas les augmenter pour l'exercice 2016. L***e conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte de maintenir les mêmes taux qu'en 2015***

SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES
Mr le Maire propose de délibérer quant aux montants qui seront octroyés à chaque association pour le budget 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, ACCEPTE les propositions de subvention aux associations de la commune telle que proposées.

BUDGET PRIMITIF 2016/COMMUNE
Le Budget primitif est adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés

Thérèse BELLAVISTA doit quitter la séance (procuration à Régine BANTREIL)

séance levée à 20 H 33

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2016

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL, LLOBET, Mrs BENNES, COMMES, COSTE, Mmes CHARVIEUX, ALCON, OGOZALY.
Absents excusés : M. MANIERE
J.P SUNER, a donné procuration à G. MASSETTE ;Th. BELLAVISTA a donné procuration à P. TAURINYA ; N.BENNES a du quitter la séance (20h15) et a donné procuration à R. BANTREIL ; L. ALCON a du quitter la séance (20h30) et a donné procuration à B. PACCIANUS
Secrétaire de séance : Claude COMMES

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18h55

Mr le Maire propose le rajout de 2 points à l'ordre du jour :
- Construction d'un ensemble modulaire pour la garderie
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental des P.O au titre de l'AIT 2016
- Transfert d'office et valant classement dans domaine public des voies privées et équip. annexes des résidences « petit bois » & « Camp d'en Conte » suite aux nouvelles demandes & délibérations de l'Office 66.

rajout de ces 2 points *adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.*

Fermeture de la séance et REOUVERTURE DE LA SEANCE : 18h58

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 30/03/2016 (transmis par mail à tous les élus)

Pas d'observations. Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

CONSTRUCTION ENSEMBLE MODULAIRE POUR GARDERIE—DEMANDE DE SUBVENTION AIT 2016
Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, **ACCEPTE** de demander une aide maximum auprès du Conseil départemental des P.O, au titre de l'AIT 2016 **pour la construction d'un ensemble modulaire.**

TRANSFERT D'OFFICE VALANT CLASSEMENT DANS DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES PRIVÉES ET ÉQUIPEMENTS ANNEXES DES RÉSIDENCES « PETIT BOIS » & « CAMP D'EN CONTE » SUITE AUX NOUVELLES DEMANDES & DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE 66
Le conseil municipal, DECIDE le transfert à l'euro symbolique dans le domaine public communal des parcelles telles que proposées.

MISE EN PLACE "ZÉRO PESTICIDE" - DEMANDE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU
Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 1 ABSTENTION et 12 voix POUR, **SOLLICITE** l'agence de l'eau en vue d'une subvention.

TARIFS DES URNES CINÉRAIRES
Vu l'augmentation des prix pour la construction de monuments cinéraires, Mr le Maire propose de réviser nos tarifs de vente aux particuliers, soit : columbariums = 1200 €, urnes = 590 € et terrain = 60 €/M². Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **ACCEPTE** les tarifs proposés.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT AIDE À L'EMBAUCHE (CAE/CUI) À COMPTER DU 01/06/2016
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres votants, **ACCEPTE** le renouvellement du contrat (20h hebdomadaires) à compter du 01/06/2016 pour 1 an.

CRÉATION D'UN CONTRAT D'AIDE À L'EMBAUCHE (CAE/CUI) ; FONCTION : AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) À COMPTER DU 01/06/2016
Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants **ACCEPTE** la création d'un contrat d'avenir pour un poste d'ASVP (35h hebdomadaires) à compter du 01/06/2016 pour 3 ans.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1/BUDGET COMMUNAL POUR PARTICIPATION SIGA TECH 2016
Une DM s'avère nécessaire pour effectuer le paiement des participations, proposition acceptée à l'unanimité.

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Le Conseil APPROUVE, **avec 1 ABSTENTION et 12 voix POUR**, le projet de modification simplifiée n° 1.

CRÉATION DU BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT COMMUNAL DES ECOLES"
Mr le Maire propose de passer au vote :

- lancement de l'opération Lotissement Communal : **0 voix contre 1 Abstention 12 voix POUR**
- dénomination Lotissement des Ecoles : **0 voix contre 2 Abstentions 1 voix POUR**
- Création du budget annexe "Lotissement des Ecoles " : **0 voix contre 1 Abstention 11 voix POUR**

séance levée à 21 H 20

Le Comité d'Animation de Brouilla organise

Soirée Paëlla

Le Samedi 30 Juillet 2016 à partir de 19h

- Apéro
- Paëlla
- Dessert
- + Animation Musicale DJ Philippe

Menu Adulte 18€

Menu Enfant 5/14 ans 12€

Sur Inscription
Permanence Lundi 18 Mardi 19 Jeudi 21 et Vendredi 22 Juillet de 19h à 20h à la salle du Tech. Une urne sera déposé en mairie à partir du Juillet. Contact 07,78,69,78,04 après 19h.

Rejoignez-nous Rejoignez-nous !

Le 20 Août 2016 à partir de 19h

Le comité d'animation de Brouilla organise

Une Sardinade

10€
Sardines/Saucisses
Frites
Fruit
Boisson

Animation Musicale
« DJ Philippe » & Buvette toute la soirée

Inscription salle du Tech Lundi 8 Mardi 9 Jeudi 11 et Mardi 16 Aout de 19h à 20h Urne sera disponible en mairie. À partir du 8 Aou
Contact 07,78,69,78,04 après 19

INFORMATIONS

PLAN LOCAL D'URBANISME– MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

La modification simplifiée n° 1 du PLU a été approuvée le 19 mai 2016. Le public, peut s'il le souhaite, consulter le dossier en mairie de Brouilla aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME– REVISION

Par délibération du 22 octobre 2015, le Conseil Municipal a prescrit la révision du PLU. La commune informe que le porter à connaissance de l'Etat est à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

SONDAGE BRULLANOVES

Depuis plusieurs mois maintenant, la commune s'est dotée d'un site internet « brouilla.fr » sur lequel vous pouvez trouver différentes informations communales : associations, écoles, animations, urbanisme.... et le Brullanoves.
Aussi, dans un souci d'économie et d'écologie, nous effectuons un sondage pour savoir si vous souhaitez

☐ recevoir le bulletin municipal au format papier
☐ consulter le bulletin municipal directement sur le site de Brouilla

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de compléter ce message en précisant votre

nom ....., adresse.....
Et adresse mail .....

BADGES DÉCHETTERIE

Il est rappelé que pour accéder à la déchetterie de Thuir ou Trouillas il est désormais nécessaire de présenter une carte d'accès que vous pouvez demander en mairie, munis de votre carte grise et d'un justificatif de domicile.

ECOBUAGE-RAPPEL

L'arrêté préfectoral n°1459 du 14/04/2008 rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des végétaux entre le 1er juin et le 30 septembre.
ATTENTION ! Une surveillance est effectuée par les pompiers à partir de tours de gué et les sanctions peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les **29 donneurs** qui se sont présentés lors de la collecte du 20 Janvier 2016 dernier et vous donne rendez-vous le **Lundi 24 Octobre 2016**, de 16h à 19h30, salle de la mairie.

DÉBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE.**

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

NOUVEAUX HABITANTS

LA POSTE rappelle aux nouveaux habitants **qu'il est indispensable** de mettre en place une **boîte aux lettres normalisée** avec leur nom afin que la factrice puisse procéder à la distribution du courrier.

ON NOUS PRIE D'INSERER

LE TEMPS

Le temps passe sans bruit, mais où va donc le temps?
Il nous offre chaleur, le froid, le vent, la pluie
Nuages blancs et noirs, et quand tombe la nuit
On attend le matin pour voir le jour naissant !

Voici un jour nouveau nous berçant d'illusions
Face au soleil levant nous admirons les fleurs
Car ce matin discret s'annonce prometteur
Rien ne peut égaler la pleine floraison !

On ne peut rattraper le temps qui nous échappe
Effacer les rides qu'ont tracé les années
C'est la roue qui tourne, chacun sa destinée
Ce temps qui fuit si vite en nous laissant ses traces!

Il faut vivre le temps qui nous est imparti
Laissant derrière nous, avant qu'il ne s'effondre
Un monde fait d'amour et non pas de décombres
Pour que tous les enfants vivent un jour unis !

Annie Franco

INFORMATIONS

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

JUIN - Mercredi 1er, mercredi 15 et mercredi 29

JUILLET - Mercredi 13 et mercredi 27

AOUT - Mercredi 10 et mercredi 24

SEPTEMBRE - Mercredi 7 et mercredi 21

OCTOBRE - Mercredi 5 et Mercredi 19

NOVEMBRE - Mercredi 2, Mercredi 16 et Mercredi 30

DECEMBRE - Mercredi 14 et Mercredi 28

RENTREE 2016/2017 ET INSCRIPTION CANTINE

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi **1er Septembre 2016.**

Les inscriptions à la cantine ont lieu **actuellement et jusqu'au 12 août 2016.**
Un dossier d'inscription regroupant **la restauration scolaire, le T.A.P et le centre de loisirs** est à votre disposition en mairie ; il sera retourné obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription
- La fiche d'urgence médicale
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- L'autorisation de prélèvement bancaire + un relevé d'identité bancaire ou postal

RAPPEL : aucune inscription ne sera renouvelée d'office.
Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte et le repas ne sera pas commandé.
La garderie restera assurée par la Mairie avec 1 dossier d'inscription à compléter.

NOS ASSOCIATIONS

L'ATELIER

Voilà le temps des vacances pour l'Atelier ! Nous avons travaillé une bonne partie de l'année pour nos petits protégés du Laos ; l'hôpital pour enfants que Roselyne (magasin EEL) a monté et dont elle s'occupe avec beaucoup d'amour et nous aussi. Voici une photo de notre équipe devant son travail. Equipe très motivée avec une très bonne ambiance. Si vous voulez passer un agréable après midi c'est avec joie que nous vous accueillerons tous les mardis et jeudis après midi à la mairie.

UNRPA et INFORMATIQUE

VIVE LES VACANCES ! Fermeture des permanences et des cours le 30 juin 2016 et reprise en **septembre 2016** par le repas de l'amitié ! Bonnes vacances à tous et à bientôt !

BROUILLA GYM

Une réunion d'information aura lieu avant de débuter les cours de gymnastique pour adultes :

Lundi 12 septembre à 19h, salle Rouzaud (étage Mairie)

BROUILLA PETANQUE

Les concours de pétanque reprennent à Brouilla à partir du vendredi 1er Juillet et se dérouleront **tous les vendredis jusqu'au vendredi 26 août.**
Tous les niveaux sont acceptés et des boules seront fournies à ceux qui n'en possèdent pas. Un tirage au sort des doublettes est effectué pour égaliser les chances.
Le concours **commence à 21 h, mais, à partir de 20 h, vous pourrez venir déguster nos grillades, frites maison, ainsi que sandwichs, glaces et toutes boissons. Une formule propose l'assiette garnie d'une rouste, d'une saucisse et de deux merguez, plus frite et pour 7 euros.**
Venez nombreux en famille profiter de ces belles soirée d'été !

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LES DONS DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale remercie les habitants de Brouilla pour les nombreux livres qu'ils ont apportés ces derniers temps. Nous vous serions cependant reconnaissants de ne donner que :

- des ouvrages récemment édités (à partir des années 2000)en bon état
- les livres à jaquettes (aux couvertures amovibles présentant le résumé du livre en 4° de couverture) doivent être donnés avec leurs jaquettes.
- les textes ne doivent être ni soulignés ni annotés.
- les Classiques (hors livres de collection) et les Prix Littéraires sont acceptés.

Merci pour votre générosité et votre compréhension.

ACHATS ET EMPRUNTS

Si vous avez des titres de livres que vous aimeriez trouver sur nos étagères, (parmi des ouvrages récemment parus ou plus anciens), n'hésitez pas à nous en faire part.

BÉNÉVOLES

La bibliothèque recherche toujours des bénévoles pour des tâches diverses : permanence ou informatisation ou couverture des livres...

INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque prend ses quartiers d'été en juillet et août, elle ne sera ouverte que : **le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h.**

Accueil des nouveaux (ou presque...) arrivants.

Vous êtes arrivés à Brouilla depuis un petit nombre d'années, vous êtes donc conviés à la Bibliothèque Municipale, **le samedi 17 septembre à 18 h autour d'un apéritif.**

NOS ECOLES

VOYAGE SCOLAIRE A BARCELONE,
CLASSE DE MMES DE ABREU, CULEBRAS, et FERRERES

Parc GUËLL, Sagrada familia, Fondation MIRO, zoo de Barcelone, Musée des sciences COSMOCAIXA, Boqueria, las Ramblas, montée de Montjuic par les fontaines magiques jusqu'au stade Olympique… tout cela nous l'avons fait grâce à VOUS !!! Alors un grand merci à tous :

Les enfants pour leur soif d'apprendre, de découvrir, de partager
Les parents pour nous avoir fait confiance en nous confiant leurs enfants
Les parents accompagnateurs pour leur aide précieuse tout au long du séjour (Julie, Jessica, Sarah, Gwenaëlle, Marc et Damien)
Les couturières qui nous ont fait les sacs en toile de jute
La mairie, le jujitsu, l'association « les Nins de brouilla » qui ont accepté de nous aider par 2 fois, les donateurs de potirons qui se reconnaîtront, la prof de zumba, ceux qui ont répondu à l'appel au don, notre fournisseuse de sacs de café.
Les acheteurs de sacs de congélation, de sacs en toile de jute, de potiron !!!, les danseurs de zumba qui ont mouillé le t-shirt pour nous.

A chaque fois que nous penserons à ce voyage, nous penserons à vous, sans quoi rien n'aurait été possible. MMES DE ABREU, CULEBRAS, et FERRERES.

NOS ECOLES

Elections dans la classe des petits-moyens...

Le lundi 23 mai, on a voté pour notre livre préféré !

La maîtresse a installé un 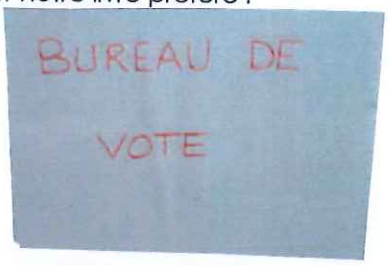

dans la classe.

VOTER, C'EST CHOISIR !!!!!

La maîtresse a préparé des étiquettes avec la couverture des livres : ce sont les bulletins de vote.

Tout le monde a voté (sauf CLARA car elle n'était pas là) et on a mis une étiquette (et une seule !) dans l'urne. Il ne faut rien dire car, quand on vote, c'est un secret !

Après, la maîtresse a ouvert l'urne et elle a compté toutes les étiquettes.

Voici toutes les histoires lues et le nombre de voix pour chacune :

Beaucoup de classes, dans d'autres écoles ont voté en même temps que nous.

Dans notre classe, le livre gagnant est : **« CHUT ! On a un plan ! ».**

L'année prochaine, on recommence avec d'autres livres !

NOS ECOLES

SORTIE AU CINEMA, le jeudi 24 mars 2016

Nous avons vu le film « LILLA ANNA »

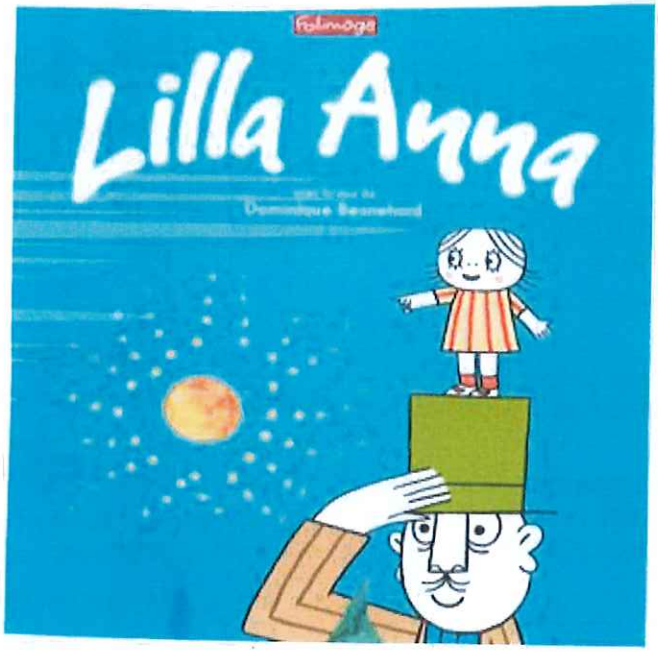

Il y avait plusieurs petits films à la suite :

- **« LILLA ANNA » fait du ski.**
- **« LILLA ANNA » fait un gâteau avec les fraises qu'elle trouve dans le jardin.**
- **« LILLA ANNA » fait une cabane dans un arbre. C'est notre film préféré car il est rigolo. LILLA ANNA joue avec son tonton. Comme il est très grand, il reste coincé dans la cabane. Il est même obligé d'aller faire pipi avec la cabane sur son dos ! HIHIHI !**
- **- « LILLA ANNA » veut aller chercher une glace avec son grand tonton. Ils veulent y aller en moto mais le garage est en bazar. Pour sortir la moto, il faut d'abord tout ranger comme il faut !**

« LILLA ANNA »...c'est très chouette !!!! On aime beaucoup !!!!

La classe des PS/MS.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1er mercredi de 10h à 10h30 et 3ème vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 5 juillet 2016 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 1er juillet, dernier délai.
- Mardi 2 août : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 29 juillet, dernier délai.
- Mardi 13 septembre; s'inscrire en mairie avant le vendredi 09 septembre, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ème mardis du mois de 10h à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en juillet, août, septembre 2000.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

PIJ

En période scolaire :
Mercredi de 14h à 19h & Samedi de 14h à 18h

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Julie PERERA 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.36
Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.